

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/842/Add.1
18 février 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Dix-neuvième session
Point 13 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE DECLARATION ET PROJET DE CONVENTION SUR L'ELIMINATION
DE TOUTES LES FORMES D'INTOLERANCE RELIGIEUSE

Note du Secrétaire général

1. Conformément à ce qui a été décidé à la reprise de la trente-quatrième session du Conseil économique et social, la question intitulée "Projet de déclaration et projet de convention sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse" a été inscrite à l'ordre du jour de la quinzième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.
2. La Sous-Commission a examiné ce point de l'ordre du jour à sa 40^{ème} séance. Elle n'a pas abordé la question du projet de convention car ce projet ne devait être présenté à l'Assemblée générale qu'à sa dix-neuvième ou à sa vingtième session.
3. La Sous-Commission a adopté à l'unanimité la résolution 8 (XV) concernant le projet de déclaration. Dans le dispositif de cette résolution, la Sous-Commission :
 1. Exprime l'avis que le projet de principes sur la liberté et la non-discrimination qu'a élaboré la Sous-Commission et dont est actuellement saisie la Commission des droits de l'homme contient les éléments fondamentaux qui devraient être inclus dans un projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse,
 2. Prie instamment la Commission de prendre des mesures spéciales pour achever l'examen de ce projet de principes à sa dix-neuvième session, de manière qu'un projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse puisse être soumis à l'Assemblée générale, pour examen lors de sa dix-huitième session, ainsi que l'Assemblée l'a demandé dans sa résolution 1781 (XVII).

Le texte de la résolution susmentionnée figure au paragraphe 221 du rapport de la Sous-Commission (E/CN.4/846). On trouvera un résumé des débats de la Sous-Commission sur la question au chapitre XI du même rapport.
